

# POURQUOI M. SARRAUT

est parti visiter

## Saint-Pierre et Miquelon

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

**Par FERNAND HAUSER**

Quand M. Albert Sarraut arrivera à Saint-Pierre, il ne trouvera pas dans son port les navires qui, de Saint-Malo, de Paimpol, de Saint-Brieuc, de Granville, de Dieppe, de Boulogne, de Fécamp, y viennent, dans la belle saison, se rendant sur le banc de Terre-Neuve, pour pêcher la morue. Le port de Saint-Pierre, en effet, sera gelé et le courrier *Pro Patria*, qui y conduira le ministre, aura bien du mal à se frayer un chemin à travers les glaces accumulées, pour accoster.

C'est dans un bourg tout blanc de neige, et sous les coups de fouet du « Poudrin », que M. Albert Sarraut pénétrera, dès son arrivée, dans notre vieille colonie, dernier vestige de notre ancien empire canadien. Il y verra mieux qu'au printemps ou qu'en été combien est dure l'existence de ces Français, dont la plupart descendent de Basques et de Bretons, qui s'installèrent dans les îles froides de l'Atlantique, sous le règne de Henri IV.

Cette petite colonie de Français dut par deux fois émigrer, chassée par Anglais, en 1778, et sous la première révolution ; par deux fois, elle se réinstalla dans ses maisons de bois qui ont fait place, depuis, à des maisons de pierre ; et elle y vit tranquille depuis 1816.

Les îles sont nombreuses ; il y a Saint-Pierre, d'abord, et le Petit et le Grand-Colombier, l'île Verte, l'île aux Pigeons, l'île aux Chiens, l'île Pelée, l'île Massacre et l'île aux Vainqueurs. Il y a aussi la Petite-Miquelon, séparée de la Grande-Miquelon par une bande de sable que recouvre parfois la mer. En tout ils constituent 241 kilomètres carrés d'un territoire où poussent des futaies naines de pins et de genévriers. Mais dans cette forêt pullulent les cerfs, les lièvres, les canards les perdrix et les caribous comme à Terre-Neuve, où le comte de Gobineau situa l'une de ses plus jolies nouvelles : *la Chasse au Caribou*.

Ce territoire est séparé en quatre communes, que peuplent 7,000 habitants environ, dont la plupart sont des pêcheurs, et dont certains tiennent de petites boutiques où accourent se ravitailler les pêcheurs de France qui viennent, en été, gagner péniblement leur vie sur les bancs de Terre-Neuve.

Ce sont ces bancs qui constituent la fortune de Saint-Pierre. On y pêche, en effet, par milliers, les morues et les harengs, que nos marins préparent à même sur leurs bateaux, pour nous les apporter, quand s'approchent d'eux les dangereux icebergs.

Pendant la guerre, on construisit à Saint-Pierre une immense frigorifique, qui coûta 15 millions environ. Il s'agissait d'emmagasiner là d'autres poissons, que l'on pêche à Terre-Neuve, mais que les pêcheurs rejettent aussitôt à l'eau, leurs bateaux n'étant aménagés que pour le salage des morues et des harengs et la fabrication de l'huile de foie de morue.

C'est en vain que l'on invita les pêcheurs à conserver les poissons autres que les morues et les harengs et à les porter au frigorifique de Saint-Pierre : celui-ci est demeuré inutilisé. M. Albert Sarraut va se rendre compte sur place de la possibilité de son utilisation.

Jadis de nombreuses goélettes armées à Saint-Pierre allaient pêcher le poisson à Terre-Neuve et revenaient dans les îles où on le salait.

Ainsi faisaient aussi les marins montés sur des goélettes venues des côtes basques, bretonnes ou normandes.

A cette époque la baie des Barachées avant-port de Saint-Pierre, était, pendant la belle saison, sillonnée constamment par ces petits navires ; la ville de Saint-Pierre elle-même était, pendant ces mois où la température s'élève jusqu'à 5 degrés au-dessus de zéro, toute joyeuse des allées et venues des pêcheurs.

Tout ceci était écrit dans des livres, et, notamment, dans des récits de voyages. C'est ce qui a donné l'idée à des théoriciens de construire le frigorifique. Mais ces hommes de bureau ignoraient qu'en pratique, les goélettes ont été depuis longtemps désarmées, et remplacées par des grands bateaux venus de France, et qui ne relâchent même plus à Saint-Pierre les marins coupant et salant leur poisson à bord, et rejetant comme nous l'avons dit, ceux qui ne peuvent être salés.

Il s'agirait aujourd'hui, de constituer, à côté des pêcheurs de morues et de harengs, une flottille de petits bateaux qui rapporteraient à Saint-Pierre les turbots, les raies, et toutes sortes de beaux poissons que l'on pourrait conserver dans le frigorifique, en attendant leur expédition, dans des cargos à chambres froides, vers les ports métropolitains.

Il y a là tout un programme de ravitaillement en poisson congelé, qui pourrait être réalisé, pour le plus grand intérêt, et de Saint-Pierre, qui y trouverait grand profit, et de la métropole qui ne se plaindrait pas de grands arrivages de poissons.

Mais, répétons-le, pour que ce but soit atteint, il faut que ressuscite l'armement local et qu'il s'organise spécialement en dotant ses bateaux d'installations frigorifiques.

M. Angoulvant, qui fut gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon, a, dans une étude consacrée au frigorifique de Saint-Pierre, justement regretté qu'on eût mis la charrue avant les bœufs, c'est-à-dire qu'on eût construit le frigorifique avant d'avoir réorganisé l'armement saint-pierrin. Aussi bien, estime-t-il que cette réorganisation, jumelée avec l'utilisation du frigorifique, nous donnerait bien du poisson, mais du poisson cher.

Il faudra voir. C'est ce que va faire M. Albert Sarraut.

Le ministre, d'autre part, se préoccupera des travaux qui sont nécessaires pour assurer la sécurité de la navigation autour des îles. Il s'agit de la construction de phares puissants, de l'installation de signaux de brume, de bouées à cloches ou à sifflets, et d'un poste radiogoniométrique permettant aux navires de repérer exactement la direction des appels ou des signaux radiotélégraphiques, quand l'horizon est « bouché », comme disent les marins.

Il s'agit aussi d'aménager dans la rade de Saint-Pierre des postes de mouillage pour navires ayant huit mètres de tirant d'eau, de construire une digue, de consolider les appontements ; on parle même de construire un avant-port de plus de soixante hectares de superficie. Mais ceci coûterait extrêmement cher.

M. Angoulvant a proposé un programme moins vaste et partant moins coûteux, et qui ne comporte pas la création d'un avant-port. N'entrons pas dans le détail de ce programme qui nécessiterait une dépense totale de 21 millions de francs, et qui suffirait assure M. Augoulvant à rendre aux îles Saint-Pierre et Miquelon leur prospérité d'antan ; les travaux que préconise l'ancien gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon, qui est actuellement commissaire général de la future exposition coloniale interalliée de Paris, permettraient, à son avis, aux navires pêcheurs qui, en raison de leur gros tonnage, ne relâchent plus à Saint-Pierre, de reprendre le chemin de ce port.

M. Augoulvant pense, d'autre part, que l'humanité devrait obliger les navires métropolitains qui font la pêche sur les bancs de Terre-Neuve à relâcher au moins une fois par campagne à Saint-Pierre. Les équipages pourraient y prendre un repos mérité.

Le voyage de M. Albert Sarraut, on le voit, ne manquera pas d'intérêt. On peut regretter qu'il ne l'ait pas fait en été. Du moins, en se rendant à Saint-Pierre dans la froide saison, le ministre montre-t-il qu'il ne se rend pas là-bas en touriste.

**Fernand Hauser.**

*Article plutôt approximatif, dans plusieurs domaines, publié dans « Le Journal » n° 11034, du 2 janvier 1923, page 1 et 2.*